Très Saint Père,

La Constitution "Regimini Ecclesiae Universae", source de grande satisfaction pour l'ensemble de l'Eglise, l'a été spécialement pour les Sociétés missionnaires de prêtres séculiers.

Aussi nous tous soussignés, Supérieurs Généraux des dites Sociétés, voulons exprimer respectueusement à Votre Sainteté notre profonde reconnaissance d'avoir proclamé, en l'article 86, que, "en raison de leur fin spécifique et principale", nos Instituts dépendent de la S. Congrégation pour l'Evangélisation des Nations.

Nous redoutions, en effet, que, par une assimilation pure et simple aux 'Sociétés de vie commune dont les membres vivent à la façon des religieux', nos Instituts relèvent désormais de la S. Congrégation des Religieux et Instituts Séculiers, alors que, en raison de notre fin, de la volonté de nos fondateurs, du sentiment unanime de nos membres, nous ne constituons pas des Instituts de Perfection, mais des Sociétés missionnaires de prêtres, dont le style de vie est spécifiquement différent de celui des religieux.

Le style de vie des religieux n'est certes aucunement sous-estimé ou déprécié, mais il n'est ni voulu, ni désiré par ceux qui entrent dans nos Sociétés avant tout pour assurer l'annonce de l'Evangile.

C'est pourquoi la déclaration sans équivoque de la Constitution "Regimini Ecclesiae Universae" (Chapitre IX, nº 86) nous procure pleine et entière satisfaction.

C'est pourquoi aussi nous nous permettons d'exprimer à Votre Sainteté l'espoir que la Commission pour la Révision du Droit Canonique, tirant les conséquences positives de cette déclaration, établira en faveur des Sociétés missionnaires sans voeux un statut juridique, distinct de celui des religieux et approprié à leur "fin spécifique et principale".

Daignez agréer, Très Saint Père, l'hommage de nos sentiments d'obéissance la plus filiale et, avec l'expression très respectueuse de notre vive reconnaissance, celle de notre indéfectible attachement.

P.-S. Plusieurs Supérieurs Généraux n'ayant pu venir personnellement à Rome, nous ont fait parvenir les lettres ci-jointes, signées de leur main et exprimant les mêmes sentiments.

Hori Leenna, it to 9. lapela

Buf. Jan. to Dut. Exp. Della Est.

Ly. Jen.

Ly. Jen.

Sip. San. St. Patrick: hus ssioner Sociel;

Thr. Alla. Sup. Jen. alli Valla Bianchi

Thomas B. Walch. M. M. for V. Dr. John J. M. C. Cornacch, M. M.,

Superior Denard of Marylande

Winter allary 1 f. m. i, sup. gen. Jellebern

11 Checipeiner Eng. gen. Juis. Et. cle Pario

Jamo Phult. Sup Jan. Souris St. Columbus

C. Mahon, Sup. Gen. Souris Sup. Gen.